

# LETTRE DE CONSTATATION DE LA RUPTURE ANTICIPEE DU CONTRAT D'APPRENTISSAGE D'UN COMMUN ACCORD DES PARTIES

Contrat d'apprentissage enregistré le : ... (A compléter) sous le n° ... (A compléter)

## L'employeur

Raison sociale de l'entreprise : .....

Adresse du siège de l'entreprise : .....

Adresse de l'établissement où s'effectue l'apprentissage : .....

Représentée par : ... (A compléter en indiquant les nom, prénoms et qualité )

Numéro de téléphone : .....

## Le représentant légal<sup>1</sup>

Nom du père, de la mère ou autre représentant légal : .....

Prénoms : .....

Adresse : .....

Profession : .....

## L'apprenti

Nom : ..... Prénoms : .....

Adresse : .....

Numéro de sécurité sociale : .....

Sur le commun accord des parties, il est mis fin, dans les conditions prévues par l'article L. 6222 - 18 du code du Travail, au contrat d'apprentissage mentionné ci-dessus qui devait normalement expiré le : ..... (A compléter)

La date d'effet de la rupture est : ... (A compléter)

Fait, en quatre exemplaires originaux, à : ... (A compléter), le ... (A compléter)

Signature de l'employeur :

Autorisation du représentant légal <sup>1</sup>

Signature de l'apprenti :

*Destination des exemplaires de la lettre de constatation de la rupture anticipée du contrat d'apprentissage d'un commun accord*

L'employeur :

- conserve un exemplaire ;
- adresse un exemplaire à l'organisme consulaire ayant enregistré le contrat d'apprentissage ;
- adresse un exemplaire au CFA dans lequel est inscrit l'apprenti.

<sup>1</sup> Au cas où l'apprenti n'a pas la capacité juridique de contracter.